

Aux directrices et directeurs de l'information

Deux commissions scolaires innovent pour économiser!

Saint-Georges, le 28 septembre 2011 – La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin (CSBE) et celle des Appalaches travaillent au regroupement de leurs ressources informatiques afin de maximiser les économies dans l'organisation de ce service.

Une résolution en ce sens a été votée lors de l'assemblée du 27 septembre du conseil des commissaires. Cette initiative fait suite au récent rapport du vérificateur général du Québec qui incitait les commissions scolaires à fusionner ou regrouper des services pour réaliser des économies.

Le directeur général de la CSBE, M. Normand Lessard, a expliqué qu'on prévoit certaines économies à court terme, mais que c'est surtout à plus long terme que l'entente sera avantageuse pour les deux partenaires. L'état d'avancement du dossier ne nous permet pas d'avancer des chiffres pour le moment.

Distinction

En début d'assemblée, la directrice du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que des services aux entreprises, Mme Nataly Blondin, avait par ailleurs fait état d'une distinction qui a été remise aux services aux entreprises de la CSBE par le Conseil sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec (CSMO Textile).

On a ainsi marqué le caractère innovateur d'un projet qui s'est déroulé à l'entreprise Lainages Victor Ltée. Dans un contexte de gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre, on a alors mis en place une démarche favorisant le transfert intergénérationnel des compétences et du savoir-faire.

Pour le maintien des commissions scolaires

Présent à l'assemblée du conseil, M. Mario Bolduc, le président de l'Association québécoise du personnel de direction des écoles, section Beauce-Etchemin, s'est brièvement adressé aux commissaires. M. Bolduc a été clair : pour l'association qu'il représente, il n'est pas question de promouvoir l'abolition des commissions scolaires. « On peut s'améliorer, mais on ne parle pas d'abolition en aucun temps », dit-il.

-30-

Source :
Jacques Légaré
Conseiller en communication
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
418 228-5541, poste 2694
jacques.legare@csbe.qc.ca